

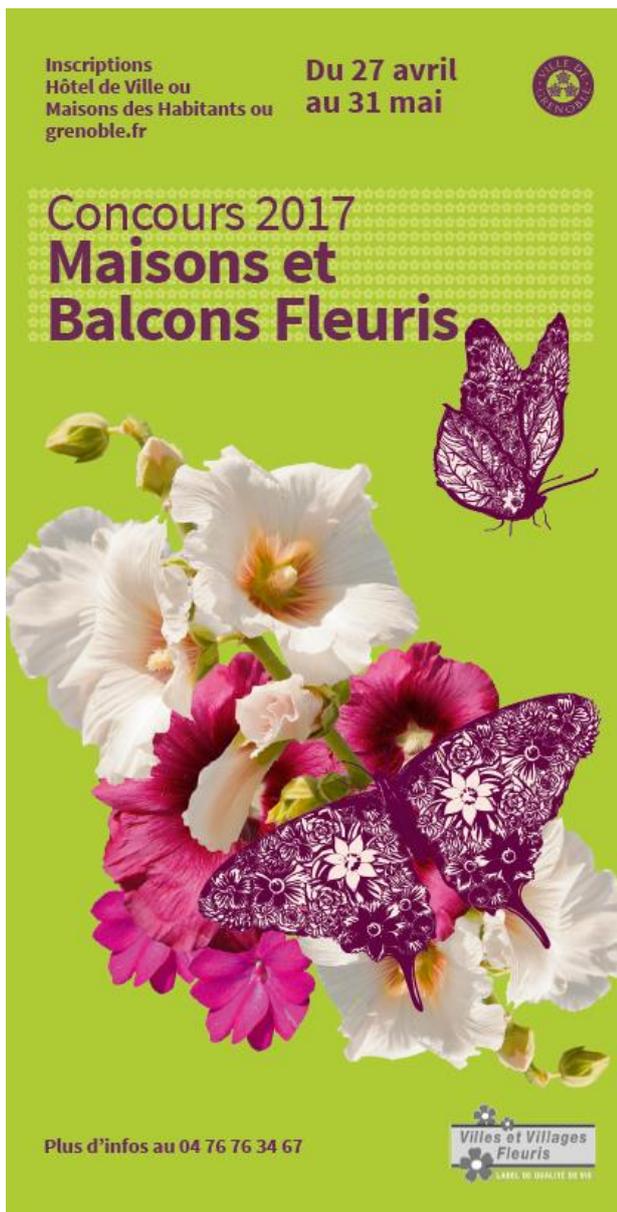
Grenoble, le 25 avril 2017

Lancement des Balcons Fleuris

Mercredi 26 avril à 10h30

Place Xavier Jouvin

En présence d'Antoine Back, Conseiller municipal délégué au Secteur 2



Ce concours gratuit, organisé par la Ville de Grenoble, à l'initiative du service Espaces Verts est ouvert à tous les Grenoblois, qu'ils soient habitants ou commerçants, propriétaires ou locataires, en habitat individuel ou collectif. Il contribue à embellir la ville et à la rendre plus verte et fleurie, pour le plaisir et le bien-être des habitants, passants et touristes. Cette action contribue à l'obtention des 3 fleurs dont la ville détient la labellisation en tant que Villes et Villages Fleuris de France – Label Qualité de Vie.

L'inscription se fait dans les Maisons des Habitants, à l'Hôtel de Ville ou sur le site de la ville **avant le 31 mai 2017**. Le jury qui se réunira courant juin sera composé de membres des Unions de Quartier, de professionnels de l'horticulture et du paysage et d'agents de la ville. La remise des prix se fera à l'automne.

Pour 2017, de nouveau 7 catégories :

- 1ère catégorie : maison avec jardin
- 2e catégorie : maison avec décor floral, végétalisation du domaine public (pied d'immeuble, en limite de la propriété privée, pied d'arbre, façade)
- 3e catégorie : balcon ou terrasse
- 4e catégorie : fenêtre ou mur fleuri (possibilités de fleurissement limitées)
- 5e catégorie : immeuble collectif avec balcons, fenêtres ou murs fleuris (6 appartements minimum inscrits au concours)
- 6e catégorie : hôtel, restaurant ou commerce
- 7e catégorie : jardin urbain et pédagogique

Le fleurissement doit être visible depuis l'espace public.

En 2016, 144 Grenoblois ont participé à ce concours.